

REUNION DU CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE **« CULTURES ET SOCIÉTÉS »**

Lundi 5 octobre 2015 de 9h30 à 12h en salle 521 de la Pyramide

Compte-rendu rédigé par Laura Gentilezza

Présents : M.-E. Plagnol, J.-P. Rocchi, C. Collinet (ACP), D. Ducard (CEDITEC), C. Brice (CRHEC), S. Le Moël (IMAGER), B. Petey-Girard (LIS), C. Frétygné (LIRTES), V. André (univ. Belgique), M. Margue (univ. Luxembourg), L. Gentilezza (Doctorante), TH Ly (admin.)

Sigles :

EA équipe d'accueil

ED école doctorale

DED département des études doctorales

CS cultures et sociétés

EC Enseignant-Chercheur

1 – CLASSEMENT DES BOURSES DE COTUTELLE ET DES BOURSES DE MOBILITE

Bourses de co-tutelle

Il se présente la situation de deux candidats non inscrits (problème venant de la scolarité de l'établissement partenaire) alors que la co-tutelle l'exige pour le paiement des frais. La décision finale après le classement du Conseil de l'ED revient à UPE.

Classement :

1. TRINCANATO
2. HADANI
3. GORELIK
4. LOBOGNON
5. GLEO

Bourses de mobilité internationale

Classement :

1. GUEGAN
2. HO
3. TESSON

Le conseil de l'ED décide lors de la séance du 5 octobre que les doctorants contractuels ont l'obligation de présenter au moins une fois, durant leur contrat (à partir de la 2^{ème} année), leur travail de thèse à la journée des doctorants.

2 – INFORMATIONS SUR LE CLASSEMENT DES PROFESSEURS INVITES

Date butoir pour l'envoi des dossiers à l'ED : 15 septembre

Dossier reçu le 29/09 d'ACP, problème de calendrier ED/DED.

Une seule candidature est présentée par le CRHEC

=> on va intégrer la candidature présentée par ACP. Classement ex-aequo

Il faudra faire un tableau avec les deadlines de chacun (ED et DED)

Le conseil de l'ED CS décide lors de la séance du 5 octobre que le classement des professeurs invités est discuté par le Conseil de l'ED et qu'en l'absence de consensus sur le classement, il sera procédé à un vote auquel les laboratoires concernés ne participent pas

3 – POINT SUR LES SEMINAIRES DE L'ED CS 2015-2016

Six séminaires de l'ED de 20 heures chacun payés en heures TD :

1- **Approche textométrique** (JM Leblanc, CEDITEC)

2- **Enquêtes** (ACP, CRHEC, LIRTES) séminaire organisé sur 3 journées d'étude

3- **Littératures et théories dans les espaces francophone et américain : regards croisés sur le transfert culturel** (JP Rocchi et PS Diop, LISAA, LIS)

4- **Bibliothèque du jeune chercheur** (CEDITEC, IMAGER, LIS) Manque 2h. On demande aux directeurs d'EA de lancer un appel à participation. Fait-on appel aux collègues à la retraite? (F. Dachet)

5- **Traduction, histoire et littérature** (CEDITEC, IMAGER, LIS) propositions de D. Weissmann, V. Ferré et D. Ducard

6- **l'Écriture de recherche** 4 séances organisées en demi-journées. D. Ducard, C. Oger, C. Dardy, V. Ferré

On attend le retour des propositions pour la rentrée des vacances de Toussaint : 2 novembre

4 – POINT FINANCIER

Estimation des finances et exécution du budget bonnes,. On perd de l'argent en passant par le marché mais c'est une obligation.

- Buffet comme l'année dernière qui a donné un très bon retour entre les collègues et les doctorants. Date retenue : mardi 8 décembre

- Demander aux directeurs d'EA de rappeler aux collègues que l'ED offre le repas, les transports et les nuitées

- Aide à la publication ou à la traduction s'il reste du budget

Règle publication : il faut que le texte soit prêt au moment où on signe la convention avec l'éditeur, mentionnant le volume souhaité.

Problème relevé par JP Rocchi : difficultés dans la signature de conventions : les doctorants font partie de l'UPEC, l'UPEM et UPE.

5 – POINT SUR LES MODALITES D'EVALUATION PAR LE JURY D'ATTRIBUTION DES CONTRATS DOCTORAUX

Les dates des auditions par rapport aux universités de Paris intra-muros et aux dates de soutenance de M2 posent problème.

Pour les candidatures inter/transdisciplinaires ou pluridisciplinaires, on demande que le dossier soit plus étoffé du côté de la codirection.

6 – POSITION FINALE DE L'ED CS SUR LES CANDIDATS A PLUSIEURS TYPES DE CONTRATS

Valoriser l'ED pour faire venir plus de doctorants.

Il a été demandé que le DED nous communique le nombre de contrats disponibles plus tôt.

Les candidats normaliens sous contrat par ENS. Sujet reporté à la prochaine réunion de Conseil

7 – POINT SUR LE PROJET DE REFORME DES ETUDES DOCTORALES

cf. motion Sophiapol (transmise par Ane-Lise Humain-Lamoure mi-juillet)

Durée maximale des thèses 3 ans, plus long pour les salariés, comité de suivi individuel, participation du directeur à la délibération

Le conseil de l'ED décide lors de la séance du 5 octobre en attendant les mesures nationales de mettre en place un comité d'accompagnement quand cela est demandé par le (la) doctorant(e), le (la) directeur (trice) de recherche et/ou la direction de l'ED, une structure souple qui se réunit pour intervenir sur les cas difficiles.

8 – POINT ET INFORMATION SUR LA MISSH : POSITION DE L'ED CS

Pas de nouveauté depuis la dernière réunion du Conseil.

9 – QUESTIONS DIVERSES

- 2 prix obtenus par des doctorantes de l'ED CS : Prix AMOPA (A. Krykun) et Prix CAM (A. Bourdié)

- “Ma thèse en 180 secondes” : taux de participation des doctorants en SHS très faible

- Contrats doctoraux pour les pôles “Ville” et “Santé et société” : il faut bien classer les candidats pour les faire passer sur les pôles. Les personnes classées sur liste complémentaire ne sont pas pris sur ces contrats
- proposer des sujets de thèse (certains futur doctorants arrivent sans sujet ou pas assez défini).